

Femmes entrepreneures et exportation : Comment relever le défi ?

À l'occasion de cette journée du 8 mars qui souligne la Journée internationale des femmes, instituée en 1977 par l'ONU, je me suis senti dérangé par le fait que nous ayons encore besoin aujourd'hui d'un tel événement planétaire. Pas que les événements et les faits n'en démontrent pas le besoin, mais la désolation que leurs manifestations en soient si éloquents, encore en 2022, après 45 ans d'efforts. Comme l'entrepreneuriat est pour moi un champ d'intérêt depuis longtemps, je me suis demandé quel était l'état de la situation, au Québec et au Canada, des entrepreneures face à l'exportation.

En tant que directeur d'un organisme supportant l'exportation des entreprises, je me suis intéressé plus particulièrement à cet aspect de l'entrepreneuriat féminin. Je voulais surtout apprendre quelles distinctions devrions-nous considérer dans notre offre de services pour contribuer à l'atteinte de l'objectif général d'égalité homme-femme à travers le développement des exportations ? Y a-t-il des particularités de l'entrepreneuriat féminin qui demanderaient une approche spécifique à cette portion de notre clientèle ? Quels sont les enjeux relatifs aux entreprises à propriété féminine lorsqu'arrive le déploiement sur les marchés extérieurs ?

La problématique de l'égalité homme-femme est une question importante au Québec et depuis longtemps. Parallèlement, l'engagement autour de l'entrepreneuriat est aujourd'hui, lui aussi, important au Québec. Pour cette raison, nous retrouvons un nombre relativement considérable d'informations sur ces questions puisque des chaires de recherches universitaires et des groupes de promotion des intérêts existent et ce, tant pour la question de la place des femmes que celle de la promotion de l'entrepreneuriat.

J'ai eu la chance de rencontrer la professeure [Christina Constantinidis](#) de l'ESG-UQAM, spécialisée en entrepreneuriat, qui marie ces deux champs d'intérêt. Ses travaux portent sur l'étude des dynamiques de genre dans l'entrepreneuriat et les entreprises familiales, et ont été publiés dans des revues savantes, divers ouvrages et rapports. Elle travaille actuellement à la création d'un Observatoire Entrepreneuriat et Genre, pour soutenir les partenaires de terrain dans leurs efforts pour un entrepreneuriat équitable et inclusif au Québec. Je la remercie pour les références qu'elle a pu me donner et la rapidité avec laquelle elle m'a répondu.

Une des principales sources d'information au Canada est le [Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat \(PCFE\)](#). Dans son rapport 2020 sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada, on y apprend que 15,6% des PME comptant au moins un.e employé.e sont détenues majoritairement par des femmes (soit 114 000 PME en 2017), tandis que la proportion de femmes parmi l'ensemble des travailleur.e.s autonomes est de 37,4% (soit 1 050 000 femmes en 2019) (PCFE p.ii) On souligne que la proportion est plus grande au Québec et en Colombie-Britannique qu'ailleurs au Canada.

Au Québec, l'Indice Entrepreneurial Québécois (IEQ) nous permet de suivre l'évolution de l'entrepreneuriat et de ses diverses composantes à travers le temps. C'est un bel outil d'information dont nous pouvons être fier.e.s. Dans l'édition 2020, on y apprend que l'écart entre les femmes et les hommes dans leur intention de se lancer en affaires (la réserve entrepreneuriale de l'IEQ) est passé de 6,5 points de pourcentage à 3,4 entre 2019 et 2020. (IEQ 2020 p.18)¹ Il en est de même pour le passage à l'action où on y révèle que l'écart en point de pourcentage de 2,9% en 2019 est passé à 1,9% en 2020 entre les femmes (7,4% 2020) et les hommes (9,3% 2020) qui ont entrepris des démarches pour reprendre ou créer une entreprise. Statistiques porteuses d'avenir ou résultat d'un effet de conjoncture lié à la pandémie ? Peu importe, nous devons constater que les efforts particuliers de soutien consentis ne sont pas vains et qu'il faut maintenir les efforts si nous voulons que ces intentions et ces initiatives se concrétisent et contribuent à l'atteinte de la parité recherchée.

L'aspect du rapport PCFE 2020 qui a attiré mon attention concernant les entreprises détenues majoritairement par des femmes est que bien (...) *qu'elles sont de plus en plus*

¹ [Indice Entrepreneurial Québécois 2020](#)

nombreuses à connaître une croissance supérieure à 10% sur trois ans, elles demeurent moins susceptibles d'entrer dans la catégorie des entreprises à forte croissance (plus de 20% sur trois ans). (PCFE p. iii) Pourquoi cette différence dans la perspective de croissance ? Nous verrons les principales causes plus loin.

Il en va de même pour l'activité d'exportation. Il est démontré que l'exportation des entreprises détenues par des femmes est faible. Le rapport du PCFE 2020 souligne que cette situation peut être reliée à des facteurs spécifiques et que l'intérêt pour l'exportation par cette clientèle permet d'entrevoir un accroissement de son taux de participation aux activités d'exportations, notamment par l'accentuation des activités de réseautage et de la formation. Voilà une première piste d'action intéressante auprès des entrepreneures lanaudoises.

On note toutefois une augmentation de la part des entreprises qui exportent et sont détenues par des femmes entre 2011 (5%) et 2017 (11%). Cette augmentation est liée à des facteurs structurels durables comme l'augmentation de la présence des femmes dans des entreprises de secteurs plus propices à l'exportation (manufacturier, commerce de gros) et une diminution de leur participation dans des secteurs qui le sont moins (hébergement et restauration ou transport et entreposage). À cet effet, la Professeure Constantinidis précisait que « le rôle des femmes dans la relève familiale dans ces secteurs mérite également d'être souligné. La place de plus en plus importante des filles dans les processus de transmission des entreprises familiales pourrait accroître ce pourcentage dans les prochaines années, lorsqu'elles reprendront le flambeau. » Ce qui est très encourageant.

Dans son étude de 2019 [Petites et moyennes entreprises exportatrices appartenant à des femmes](#), Affaires mondiales Canada (AMC) s'attarde justement sur ces facteurs spécifiques qui semblent freiner la progression à l'exportation des entreprises détenues par des femmes. Ce rapport relève des résultats remarquables quant à l'augmentation de la propension de ces entreprises à exporter et à la part des PME détenues par des femmes parmi les entreprises exportatrices qui a doublé entre 2011 et 2017. *Toutefois, malgré une réduction importante de l'écart dans la participation à l'exportation, ces PME représentent encore une proportion relativement faible de l'ensemble des exportateurs, notamment en raison de la persistance du déficit entrepreneurial : depuis 2011, la proportion de travailleuses autonomes a augmenté de 10,6%, mais la proportion des PME détenues par des femmes est restée inchangée.* (AMC p.4)

Référant à un sondage mené par Exportation et Développement Canada (EDC), AMC souligne que les femmes en affaires continuent de se heurter à des obstacles sexospécifiques au pays. Les défis signalés par les répondantes incluent les suivants :

- *Le manque de mentors féminins, d'investisseurs potentiels et d'inclusion dans les réseaux, les incubateurs et les accélérateurs traditionnels; et*
- *Le sexisme et la discrimination en affaires, notamment les commentaires concernant leur compétence et leurs connaissances et le fait que l'on s'attend à ce que les exposés commerciaux soient présentés de la même façon que par un homme pour paraître crédible.*

À cela, il faut ajouter les facteurs culturels qui font que les femmes se retrouvent en plus grande proportion dans des secteurs moins propices à l'exportation, notamment le secteur des services. Malgré cela, l'étude de l'AMC démontre que la proportion de PME exportatrices détenues par des femmes est passé de 7,4% en 2011 à près de 15% en 2017. Il en va de même pour les PME détenues à parts égales entre les femmes et les hommes (17,3% à 18,9%). (AMC p.9)

Dans une autre étude de mars 2021, soutenue par le PCFE, les chercheurs [Viet Vu et Steven Denney](#) s'attardent aux liens entre la croissance des entreprises et le genre des propriétaires. Ils constatent une nette différence de la croissance des affaires et de la probabilité d'expansion selon le genre des propriétaires. Entre autres que (...) *même si le genre des propriétaires n'a pas d'incidence directe sur la probabilité qu'une entreprise acquière le statut d'expansion², il existe des différences systématiques dans les répercussions des obstacles à la croissance et des facteurs la favorisant sur les entreprises ayant divers degrés de propriété féminine. (...) En d'autres termes, nous constatons que le genre est une variable médiatrice cruciale dans le processus de croissance d'une entreprise.* (p.1) Les auteurs démontrent que l'accession au statut d'entreprise en expansion qui est en soit un défi de taille pour toute entreprise, l'est encore davantage pour celle à propriété féminine.

Les auteurs identifient clairement les obstacles particuliers auxquels sont confrontées les femmes entrepreneures. *Elles reçoivent moins de capital de démarrage, rencontrent plus d'obstacles au financement par actions et sont perçues comme étant axées sur la faible croissance.* (p.6)

Outre ces facteurs de l'environnement externe des entreprises, Vu et Denney soulèvent aussi des éléments d'ordre interne caractéristiques aux entreprises propriétés de femmes. Il ressort de leur recherche que les entrepreneures n'abordent pas la croissance de la même manière que leurs homologues masculins. (...) *les entrepreneures choisissent, dans certains cas, une trajectoire plus longue pour atteindre une croissance élevée et accordent*

² **Définition de l'OCDE:** Toutes les entreprises dont le taux de croissance moyen annualisé est supérieur à 20 % par année sur une période de trois ans doivent être considérées comme des entreprises à forte croissance. La croissance peut être mesurée par le nombre d'employés ou le chiffre d'affaires (c.-à-d. le revenu).

de l'importance à la croissance des revenus parmi d'autres facteurs, comme les enjeux sociaux et environnementaux. (p.26) Sous différents autres aspects que celui des revenus (PI, innovation, recrutement), les auteurs démontrent une approche différente de la croissance de la part des entrepreneures.

En 2015, l'économiste [Helena Marques](#) publiait dans la revue [Feminist Economics](#) un article portant sur l'impact du genre des dirigeant.e.s d'entreprise sur le niveau d'exportation de celles-ci: [Does the Gender of Top Managers and Owners Matter for Firm Exports?](#). À partir de données recueillies par la [Banque Mondiale](#), l'auteure démontre que le croisement de facteurs internes, particuliers aux entreprises à propriété féminine, et externes explique les différences de propension et d'intensité à l'exportation. Une plus grande aversion au risque en général du côté féminin couplé à une activité d'exportation comportant une part de risque plus élevé que la commercialisation domestique constitue une première explication. De même, le coût élevé des activités d'exportation couplé avec la plus grande difficulté des entreprises à propriété féminine à accéder au crédit représente un obstacle important en la matière. Et la liste peut s'allonger.

À la lumière de ces différentes publications, nous devons constater que la parité homme-femme est loin d'être atteinte en matière d'exportation, comme dans bien des domaines. Pour y tendre, nous devons surtout relever que les obstacles rencontrés par les femmes sont généralement reliés à l'environnement externe et que leur impact est ressenti de manière différente relativement aux particularités culturelles inhérentes aux entrepreneures. Pour soutenir l'accroissement du taux d'exportation dans les entreprises à propriété féminine, nous devons porter une attention particulière aux points suivants :

- Donner accès à de la formation sur les différents éléments reliés à l'exportation afin de mieux maîtriser l'aspect du risque associé à ces activités et d'être capable de s'outiller en conséquence ;
- Créer des lieux et des occasions de rencontres et de discussions entre les entrepreneures exportatrices et celles qui souhaitent y accéder ; mettre en place des cellules de mentorat ; aménager des forums d'échanges avec les acteurs/actrices de l'écosystème d'exportation (financeur.e.s, réseaux, cercle, Etc.) ;
- Développer des sources de capital propres à cette clientèle afin de les supporter dans toutes les phases de développement de leur entreprise ;
- Offrir un accompagnement adapté aux particularités énoncées pour cette clientèle dans leur démarche à l'exportation ;
- Publiciser les actions des femmes entrepreneures en termes d'exportation et promouvoir des rôles modèles de femmes entrepreneures exportatrices dans les médias, conférences, formations, etc. ;

- Développer les études sur ce sujet encore peu étudié, afin d'affiner la compréhension des besoins spécifiques de cette clientèle.

Dans Lanaudière, nombre de femmes sont présentes dans la propriété ou dans la haute direction de plusieurs entreprises. L'écosystème du développement économique et du soutien aux entreprises compte plusieurs femmes et est probablement équilibré en genre. De son côté la SODIL entretient une politique de parité pour les membres de son conseil d'administration qui inclut, entre autres, l'objectif d'une présence féminine paritaire. Sans prétendre à une mesure scientifique, la participation des femmes à nos deux dernières cohortes du programme PAC est de 24%.³ L'importance de cette présence nous indique la pertinence pour la SODIL et les autres partenaires de l'aide aux entreprises, d'inclure dans nos réflexions stratégiques l'adéquation de nos offres de services avec les exigences des entrepreneures.

Je ne saurais achever cet article sans souligner la large place qu'occupe aujourd'hui les femmes dans l'écosystème québécois de soutien à l'exportation, particulièrement dans le réseau des ORPEX. Elles occupent assurément plus de 50% des postes (si je me fie à mon écran lors de nos rencontres), tant de direction que de professionnel. Cette présence significative de femmes devrait contribuer positivement à l'ajustement de l'offre d'accompagnement aux spécificités des entrepreneures et à une meilleure compréhension de leurs attentes.

-33-

³ En moyenne **21%** des PME exportatrices participantes au PAC au Québec sont détenues par des femmes contre un peu plus de **35%** pour le PAC dans l'ensemble du Canada.